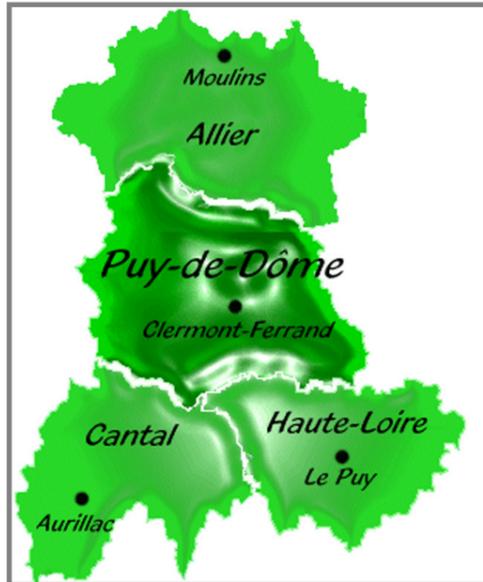




## Édito

Depuis le 1er avril 2010, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) s'est installée en Auvergne. La CRSA (Conférence Régionale de la Santé), les commissions spécialisées et la Conférence de territoire ont suivi. Les réunions se succèdent sans temps mort pour terminer le PSRS (Plan Stratégique Régional de la Santé) en vue de définir le PRS (Plan Régional de la Santé) pour les 5 ans à venir avec son SROSMS (Schéma Régional de l'Organisation de la Santé et du Médico-Social) qui devrait voir le jour dans une première version. Quel programme dévoreur d'énergie et de temps pour les associations !



**Dans cette nouvelle dynamique régionale et territoriale, la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte est bien présente :**

- Avec l'URIOPSS au niveau du CERA (Comité d'Entente Régional des Associations et des fédérations), de la CRSA et des commissions spécialisées.
- Avec le GAMS 43 dans la réflexion locale.

Le Directeur général représente l'ASEA à la Conférence de territoire qui prend progressivement sa place dans le panorama du département et dont nous n'avons pas encore pris la juste mesure.

Si nos résultats financiers 2010 ne sont pas trop impactés par les budgets contraints, notre inquiétude reste de mise pour 2011 et les années suivantes. Economiser l'argent public, nous le faisons déjà mais les limites sont vite atteintes avec nos réalités d'employeur. Dans ce contexte de réduction financière sans précédent, comment ne pas nuire à la qualité des services rendus auprès des jeunes ou personnes accueillis, ni exclure ceux qui ont besoin d'être aidés ?

Dans ce contexte déprimant, notre association ne reste pas inactive. Nous recherchons en interne toute solution qui peut, certes amener des économies, mais aussi une meilleure prise en compte des personnes accueillies. La fusion de nos deux ESAT, celui de Meymac et des Cévennes est un excellent exemple et devrait être effective au 1er janvier 2012.

Nous venons de finaliser une proposition du Conseil général de restructuration interne et partielle des maisons d'enfants, avec l'ouverture au 1er septembre 2011 d'un service d'accueil externalisé pour des jeunes de 0 à 20 ans et cela à budget constant. Cette ouverture nous permet à la fois de développer d'autres modalités de suivi et d'accueil de jeunes en souffrance et de leur famille. Elle apporte aussi une réponse dynamique aux inquiétudes à moyen terme sur le devenir du foyer du Petit Vienne qui n'accueillait pratiquement plus de jeunes majeurs. Celui-ci a fermé ses portes depuis la fin du mois de juin 2011. Les locaux sont occupés au 1er septembre 2011 par un groupe des Gouspins Rochenégly, donnant ainsi une plus-value éducative pour des adolescents en recherche d'autonomie.

En tant qu'association habilitée par la PJJ, les enquêtes sociales et les IOE se transforment au 1er janvier 2012 en une même mesure, la MJIE (Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative). Si ces nouvelles mesures sont tout à fait pertinentes, leurs transpositions comptables avec les anciennes le sont moins.

Pour conclure, la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte se veut dans ce contexte incertain, être un acteur actif des nouvelles politiques mises en place par la région sur les bassins de santé et les territoires intermédiaires, en participant au développement de l'intelligence collective de notre secteur.

**Le Président, Christian PEYCELON**



## artemen

### personnes handicapées être entendues



Alain Mornand, Gérard Theurelle.

l'importance de cette démarche collective. Ainsi, Gérard Theurelle, vice-président de l'association des responsables d'établissements et services de travail protégé en Auvergne (ARESTPA) est également directeur d'un centre d'aide par le travail, ESAT Les horizons, à Cussac sur Loire. Selon lui, la préoccupation majeure du CERA nouvellement créé sera de "recueillir des moyens suffisants pour accompagner des personnes qui ne sont pas aujourd'hui aptes à travailler dans le milieu ordinaire du travail. Il faut offrir des moyens à ces personnes en tant que citoyens à part entière. Nous voulons nous défendre pour conserver ces moyens".

Directement au cœur de l'action d'aide aux personnes en situation de handicap, l'ARESTPA regroupe en effet 37 ESAT (anciens CAT) et 2500 travailleurs handicapés. Parmi

## artemen

### le du Velay : tourne



Et la tribune autour du président Michel Decoussis.

Michel Decoussis est élu président de la Mission locale de la Haute-Loire à la suite de la démission de son prédécesseur, Jean-Louis Bouchard. Il a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration de la Mission locale.



Il était informé du changement de locaux de la Mission locale.

# De l'IOE et l'Enquête sociale à la MJIE



## MJIE (Mesure Judiciaire d'Investigation Educative)

Une nouvelle mesure voit le jour en 2011 pour le Service d'Assistance Educative. Au 1er juillet 2011, les juges pour enfants ne pourront plus ordonner de mesures d'Investigation et d'Orientation Educative ni d'Enquêtes Sociales pour aider à leurs décisions.

Désormais, c'est la mesure Judiciaire d'Investigation Educative qui prend le relais, mise en place à partir de la circulaire du 31 décembre 2010.

Elle sera ordonnée durant la phase d'instruction (cadre pénal) ou durant la phase d'information (procédure d'assistance éducative). La MJIE est donc une procédure judiciaire qui se distingue des évaluations prévues par la loi de protection de l'enfance du 5 mars 2007. Elle n'est pas susceptible d'appel.

Son objectif est de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sur sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

Dans le cadre de l'assistance éducative, les informations et les préconisations contenues dans les rapports doivent permettre au juge de vérifier si les conditions d'une intervention judiciaire sont réunies et d'ordonner si nécessaire, des réponses en terme d'éducation et de protection.

La MJIE est interdisciplinaire et modulable dans son contenu et sa durée.

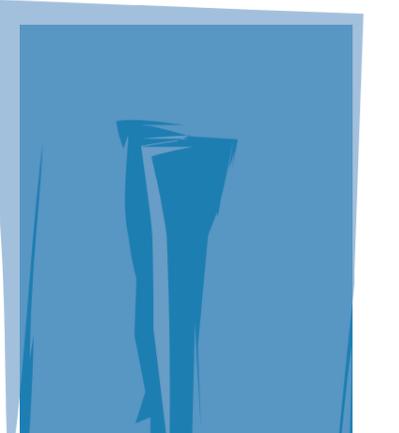
Les modalités de sa réalisation sont définies d'une part selon le cadre d'exercice pénal ou civil, d'autre part selon la situation singulière du mineur concerné et enfin selon la prescription du magistrat.

L'interdisciplinarité impose une approche globale de la situation du jeune et de sa famille (éducateurs, assistant social, psychologue, cadres de direction et autres professionnels si nécessaire).

La modularité de La MJIE est réalisée à partir d'éléments incontournables mais le cas échéant un ou des modules d'approfondissement peuvent être ordonnés lors de la première audience ou en cours de mesure. En tout état de cause, la durée de la mesure ne doit pas dépasser six mois, mais le délai de réalisation est lui aussi adaptable.

Si les professionnels de la protection de l'enfance ne peuvent qu'approuver la mise en place d'une mesure souple et adaptable à la singularité des situations, ils sont cependant inquiets face aux premiers ratios d'encadrement fournis par la PJJ au secteur associatif habilité. Les modalités de financement sont aussi source d'inquiétude. Des négociations sont en cours entre les fédérations, les associations et le ministère de la justice pour que les services puissent aborder ce changement avec sérénité, en conservant les moyens nécessaires à la bonne exécution de leurs missions.

**Marie-Josée TAULEMESSE directrice**



# SAVS Maison Relais



**L**a spécificité de la maison relais demeure dans le caractère durable des logements. Grâce à un logement semi collectif, l'objectif de la Maison Relais est de permettre aux personnes logées une « réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté ».

**A** l'origine, les Maisons Relais sont des structures généralistes accueillant des publics variés dans des logements individuels, ce qui implique une certaine autonomie des résidents. Plus précisément, notre Maison Relais accueille, en priorité, des publics ayant un besoin de lien social. Il s'agit de personnes seules, à faible niveau de ressources ou sortant de situations particulièrement difficiles et dont la situation sociale, psychologique, voire psychiatrique ne permet pas d'accéder rapidement à un logement ordinaire. Elle s'adresse de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent ni des structures d'insertion type CHRS ni d'un logement autonome.

**A** noter que notre Maison Relais vient compléter un panel d'outils déjà existant sur le territoire du Pays de Lafayette (CHRS, appartements d'insertion, logements diffus, FJT, résidence sociale...), et elle est bien identifiée comme un outil supplémentaire de logement adapté.

**C**ette année 2011, les activités proposées à la Maison Relais ont été nombreuses et variées dans le but de satisfaire un maximum de personnes.

Céline GAILLARD et Florence CARTAL sont les deux professionnelles intervenantes au sein de la Maison Relais.

## Repas collectif

**Chef de service Laurence malosse**



## Loto



## Jeux de société





## Se repositionner pour mieux répondre aux besoins des usagers

2011 a été une année riche en événements. Nous retiendrons la mise en œuvre du nouveau positionnement de l'ESAT Les Cévennes. Cet ajustement s'est concrétisé par l'obtention de 3 places supplémentaires accordées en fin d'année 2009 à moyen constant. Nous ressentons déjà les effets positifs de ces nouvelles orientations. En effet, l'occupation globale de la structure s'est améliorée et a progressé de façon importante de 15,59 ETP au 1er janvier 2011 à 20,59 ETP au 31 mars. De plus, l'augmentation de la capacité d'accueil de 18 à 21 places a permis en 2011 de passer en-dessous du tarif plafond et donc de se rapprocher des indicateurs nationaux de convergence tarifaire. Je remercie les services de l'Etat de leur compréhension quant à la construction collective de ce projet.

## Le développement de la filière bois

L'ESAT DE MEYMAC et l'ESAT LES CEVENNES se sont engagés également dans un processus de rapprochement de développement économique. Des opportunités de travail avec la Mairie du Monastier, dans le cadre de fournitures de combustible bois sous forme de plaquettes, se présentent à nous. Ce projet nous conduit à nous développer autour d'une filière bois centrée autour de trois activités : la fabrication de palettes, le broyage de plaquettes pour les besoins de notre établissement et de la commune et la production, livraison de bûches à domicile. Ce projet aurait l'avantage de répondre aux besoins cités précédemment. Il se repositionne sur des activités moins concurrentielles et plus en lien avec un besoin de chauffage économique et écologique sur un territoire limité, permettant ainsi d'offrir du travail aux ouvriers que nous accompagnons.

## Le partenariat « Différent et Compétent »

L'année 2011 fut marquée par notre volonté de s'inscrire dans la mise en œuvre d'une politique de formation à l'attention des ouvriers que nous accompagnons. Elle est portée par un collectif départemental en partenariat avec les associations gestionnaires des huit ESAT de la Haute-Loire.

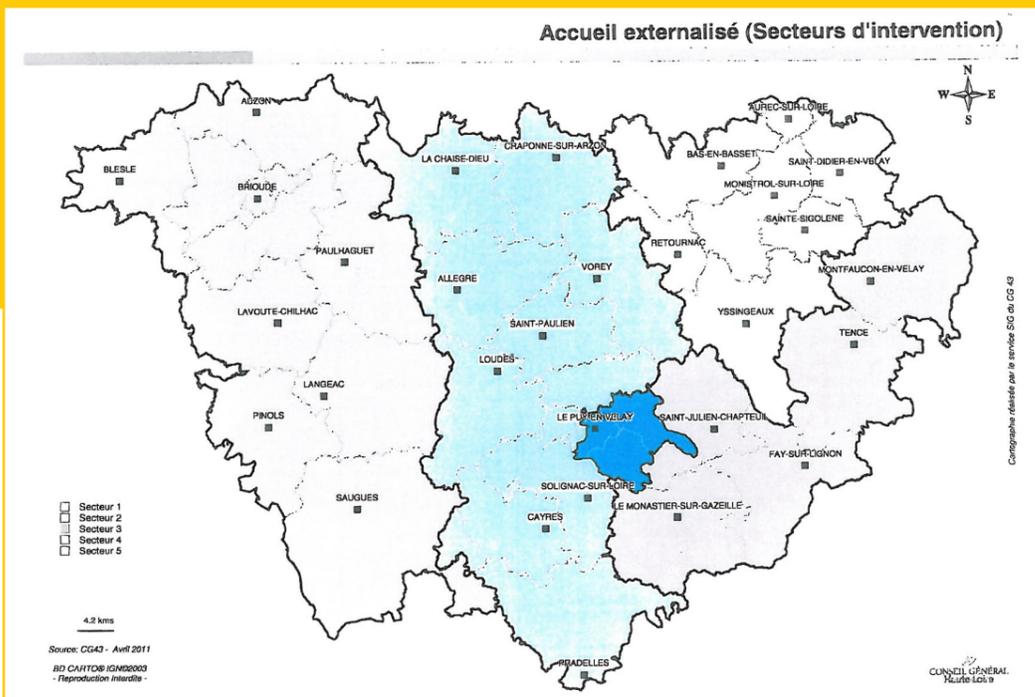
Notre volonté est de réaffirmer notre mission médico-sociale en proposant aux personnes que nous accueillons un projet global d'insertion sociale et économique dont une des clefs de voûte s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique de formation à l'attention des ouvriers.

Ces conditions nous amènent à développer des actions formatives en direction des encadrants, afin de poursuivre leur cursus de formation dans l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap, mais également en leur permettant d'inscrire les usagers dans un parcours de formation, de reconnaissance et de valorisation de leurs compétences. La formation des usagers parallèlement à celle des moniteurs apparaît comme un véritable levier pour les ESAT l'ayant expérimentée. Toute deux sont un facteur de modification de leur regard sur l'utilisateur et ses potentialités.

**Le directeur, Thierry CRESPIY**



# Gospins : Rochnégly service d'Accueil Externalisé



Depuis le 1er septembre 2011 un service d'accueil externalisé adossé aux MECS Les Mauves Gospins/Rochnégly a été autorisé par le Conseil Général pour 20 mesures concernant des enfants ou jeunes de 0 à 21 ans.

Ce service est composé d'une équipe de 3 éducateurs spécialisés : Thierry MOURGUES, Mathieu GLAUMOT, Marie-Joe BARREYRE sous la responsabilité de CHACORNAC Delphine, chef de service et Raphaëlle ESTEVE Psychologue.

En effet, à la suite du Schéma Départemental Enfance/Famille 2007/2011, le constat est fait que la séparation est nécessaire à certains moments, mais pas toujours utile. Le danger ne nécessite pas toujours une séparation continue d'un enfant avec sa famille. De plus, la nécessité d'accompagner les parents de manière plus intensive est prédominante.

**L'objectif du service d'accueil, externalisé est de concilier protection de l'enfant et soutien intensif à la parentalité, en évitant le traumatisme de la séparation et les effets délétères des placements longs qui désaffilient l'enfant de son système familial et génèrent fréquemment une démobilisation parentale.**

Le travail consiste à organiser la prise en charge quotidienne des enfants par leurs parents à partir d'un cadre éducatif élaboré conjointement entre la famille, les éducateurs du service, en lien avec les partenaires sociaux.

L'action globale s'exerce par des rencontres régulières (un minimum de 3 interventions par semaine) qui permettent de mettre en place dialogue et soutien, à partir d'objectifs fixés dans un projet d'accompagnement.

L'action éducative porte sur tous les actes de l'éducation du mineur (conditions de vie matérielles, sécurité physique et affective, santé, socialisation, scolarité, soutien psychologique...) et sur la guidance parentale.

Le service a la responsabilité d'exercer une mission de protection tout en respectant l'exercice de l'autorité parentale.

L'équipe éducative en charge des mesures peut à tout moment proposer un hébergement en urgence de l'enfant dans la MECS qui peut être celle des Mauves ou celle des Gospins/Rochnégly si une situation de danger le nécessite.

Pour permettre la continuité du service pendant les congés et harmoniser les temps passés auprès des usagers, c'est l'ensemble des 3 éducateurs du service qui intervient auprès de chaque mesure. Chaque travailleur social est ainsi connu de la famille et de l'enfant et les regards sur chaque mesure sont croisés. Parallèlement cela maintient l'idée que l'enfant est confié à l'établissement. Ce n'est plus l'enfant objet de prise en charge qui va dans l'établissement mais l'équipe éducative qui se déplace dans la famille pour exercer la mesure éducative. Notre secteur d'intervention est l'agglomération du Puy en Velay ainsi que le milieu du département qui s'étend de Craponne au Nord jusqu'à Pradelles au sud tandis que Les Ecureuils, Le Mazel ainsi que La Renouée interviennent sur le reste du département.

**Delphine CHACORNAC chef de service**





Le Foyer d'Accueil Médicalisé et le Service d'accompagnement a fonctionné pour la cinquième année en 2011. **Il a atteint cette année une activité correspondant à sa capacité** et démontre son utilité dans le désarroi des familles atteintes par la cérébro lésion et l'intérêt de son mode d'approche spécialisé dans le monde du handicap.

**L**es troubles engendrés sont différents de ceux des autres types de handicaps. Les possibilités des personnes sont à la fois uniques et semblables. L'effet miroir est constructeur pour les personnes et facilite la prise de conscience.

**N**otre FAM propose toujours un hébergement de semaine, un hébergement temporaire (90 Jours dans l'année) un service d'accompagnement à domicile.

Le Centre d'Accueil de jour organise depuis fin 2010, les transports des personnes de leur habitat au CAJ. Cette activité nouvelle s'avère une aide précieuse au quotidien pour les personnes.

**C**ette possibilité nouvelle offerte aux personnes, rapproche notre offre d'activités spécialisées d'accueil de jour, des personnes résidant dans les régions isolées des limites du département auparavant peu ou pas desservies par les transports aménagés.

**D**e ce fait, notre Centre d'Accueil de Jour se peuple de plus en plus. Les personnes reçues ont été interrogées: «Quels sont pour vous les avantages d'un accueil de Jour par rapport à un hébergement ?..... ».

**Nous pouvons retenir de ces témoignages, des constantes Le Centre d'Accueil de Jour propose pour les personnes ayant subi un accident cérébral et ses séquelles, une prise en compte de besoins spécifiques :**

## **L'adaptation du lieu:**

Pré-requis :

- Une logistique médicale et soins nécessaires, lieu organisé calme et structurant
- Un rythme alternant activité/ repos tenant compte de la fatigabilité
- Du personnel formé et familiarisé aux sautes d'humeur, aux particularités du handicap cognitif facilitant l'intégration (différents du rejet et de l'incompréhension parfois de milieux non spécifiques)
- Le respect des personnes : implique l'attachement des personnes pour le personnel et la création de liens.

L'adaptation de ce lieu au handicap de la cérébro lésion et ses séquelles permet de se dégager de ses problèmes « logistiques » et une fois le cadre de l'accompagnement posé, permet ainsi de faire autre chose comme avant ou comme tout le monde : première étape de la compensation du handicap.





- **des activités** spécifiques pour exercer et développer ses préférences, ses savoirs faire, ses différences et ses similitudes, faire des progrès ou maintenir ses acquis. (activités empruntant au domaine médical et social pour une prise en compte de la personne dans sa globalité).
- **Nécessité de se Socialiser** de faire partie d'un groupe de pairs permettant d'avoir une place, des partenaires, des échanges, un effet miroir qui permet de mieux se comprendre de manière inter active « je me connais mieux parce que je te comprends, je peux même t'aider (si je veux) et parce que tu m'aides à mieux me comprendre et savoir comment je fonctionne, je mesure où j'en suis dans ma progression et mes acquis et mes difficultés qui sont quand même moins pire que celui-ci ou celle là »

### **Envie d'être stimulé par la confrontation aux autres, par le personnel**

- **Importance de retrouver l'intimité de son lieu de vie.** Pouvoir rentrer « chez soi le soir » retrouver sa famille, son conjoint, ses enfants, son cadre personnel, ses habitudes, ses animaux domestiques.
- **Besoin par des séparations et des retrouvailles** d'individualiser sa vie, de sortir de son cadre de vie ordinaire et familial et de soutenir ainsi ses proches en leur ménageant des espaces de temps libres.
- **Attachement à la normalisation sociale** procurée par le CAJ. Possibilité de retrouver des horaires d'activités extérieures, un rythme de vie intérieur/extérieur, normal, habituel pour la personne accueillie et ses proches.

*Le Centre d'Accueil de Jour s'organise, se structure et s'étaye de nouvelles activités comme la piscine, la balnéothérapie, différents sports adaptés et les courses d'orientation.*

**Jacques Jamon pour la partie enquête, animateur transports,  
Catherine Sandjivy Directrice du FAM et SAMSAH APRES**





## CAP EMPLOI 43 RECONVENTIONNÉ SUITE A L'AUDIT

***Pour rappel, les 107 Cap emploi de France ont été audités au premier trimestre 2011 ; la finalité étant de statuer sur leur re-conventionnement ou déconventionnement, au 1er janvier 2012.***

**Le recueil des informations s'est effectué simultanément sur une démarche tri dimensionnelle :**

- un audit de l'activité 2010 (poids 50%)
- une enquête de satisfaction personnes handicapées et employeurs (poids 29 %)
- le suivi de l'activité des Cap emploi par le Comité de Pilotage Régional (poids 21 %)

**Le référentiel de l'audit comprenait 73 indicateurs. L'équipe a du fournir 2.438 pièces justificatives !**

L'audit de Cap emploi 43 s'est déroulé le 15 mars 2011, sur une seule journée ! Après l'audition de la Direction pendant 1 heure et de 3 conseillers 20 minutes chacun, l'auditrice a « vérifié » les pièces répertoriées dans 17 classeurs !

**Le 2 mai 2011, Cap emploi a reçu ses résultats, de la part des 4 membres du Comité de Pilotage Régional ayant participé à l'évaluation : Directions Régionales Agefiph, DIRECCTE et Pôle emploi Auvergne, ainsi que le FIPHFP.**

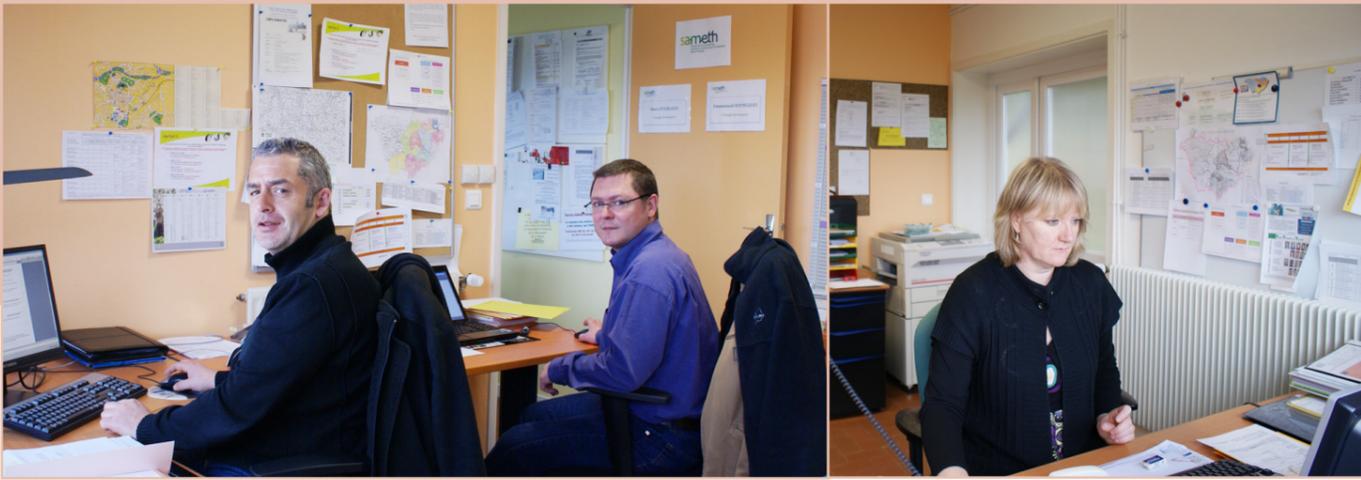
**La décision de re-conventionnement a été confirmée.  
Cap emploi 43 a reçu la note finale de 15,9/20, ce qui situe  
le service au dessus de la moyenne nationale (14,6/20)  
et au dessus de la moyenne régionale (14,8/20).**

**Les membres du CPR ont souligné un « résultat très satisfaisant », notamment sur les objectifs de placements et de formation. Toutefois, le CPR a émis des alertes mineures sur les indicateurs de conformité qui ont fait l'objet d'un plan d'action correctif envoyé par Cap emploi au CPR le 10 septembre 2011. L'objectif poursuivi est l'amélioration continue du taux de satisfaction des personnes handicapées et des employeurs que le service Cap emploi 43 accompagne.**

**Un point positif ressort de cet audit chronophage et budgétivore : il a permis à l'équipe d'entrer dans la démarche inéluctable de formalisation, prémices d'un engagement vers une démarche qualité.**

**Christianne Chevalier,  
Directrice de Cap emploi 43**



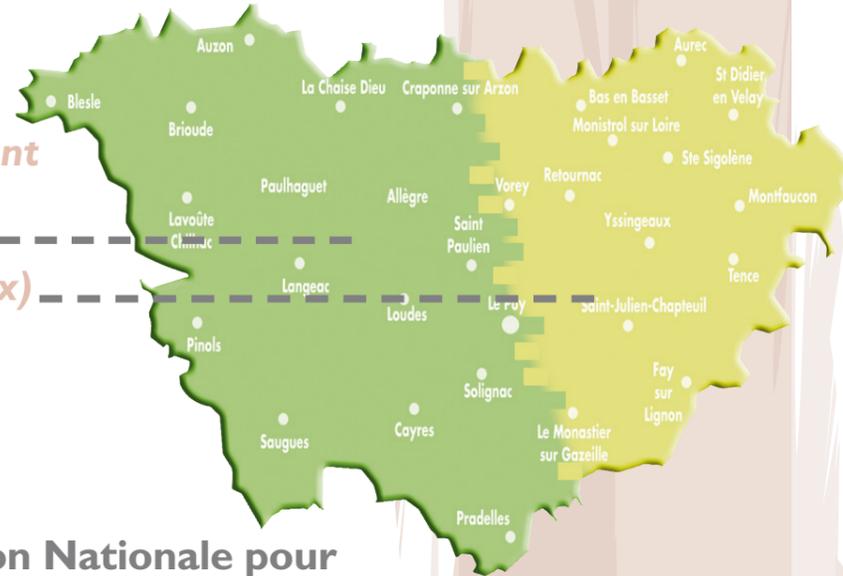


## I. Depuis la création du Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi novembre 2004, l'équipe s'est construite peu à peu et s'est stabilisée depuis 2009

### • 2 chargés de mission (1.80 ETP) intervenant sur le département par secteur :

- Marc Fourcaud secteur Ouest (Le Puy et Brioude)
- Emmanuel Rodrigues secteur Est (Monistrol et Yssingeaux)

### • Une assistante de gestion Cécile Storni (0.70 ETP)



## II. Le Sameth 43 adhère depuis septembre 2011 à l'Union Nationale pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés (UNITH) sur la base :

### Des valeurs partagées par l'équipe :

- l'empathie - le sens du contact
- l'esprit de service
- l'engagement et la disponibilité
- le respect de la personne humaine
- l'éthique
- la croyance dans le travail en réseau

### De la mission d'expertise qui est spécifique au Sameth et qui se traduit par :

- la capacité de diagnostic et d'analyse de chaque situation
- la créativité dans la recherche de solutions
- la proposition de solutions adaptées
- le conseil technique
- la conduite de projets dans la durée
- un service pivot qui facilite les liens employeur/salarié/médecin
- la médiation active

Ce service a toute son utilité pour maintenir les salariés en situation de handicap, au vu du contexte social actuel : vieillissement des populations, recul de l'âge de la retraite, fragilisation et précarité de l'emploi.

**Christianne Chevalier,  
Directrice de Cap emploi 43**





## IME les Cévennes

### Le Foyer D'insertion Socioprofessionnelle

**E**n cette rentrée du mois de septembre 2011, le foyer d'insertion socioprofessionnelle d'Espaly est au complet. Après trois années marquées par un effectif réduit, les huit places sont enfin occupées. Il est difficile de cerner les raisons exactes de ce revirement.

**O**n peut noter une admission réalisée à la suite de la fermeture du Petit Vienne et une admission d'un jeune en provenance de l'IME Maurice Chantelauze à la Chaise Dieu. En ce qui concerne l'IME, le taux de signatures de contrats d'apprentissage a été assez élevé en 2010 et 2011. Pour les apprentis dont les familles n'habitent pas sur le bassin du Puy, le foyer offre une solution d'hébergement et de soutien tout à fait adaptée. Nous avons également multiplié les stages au foyer d'Espaly pour certains jeunes de 18/20 ans de l'IME, ceux dont le projet professionnel pourrait comporter une orientation au foyer dans les mois ou années à venir. Des séjours de quelques jours à plusieurs semaines ont ainsi été mis en place tout au long de l'année scolaire et certains ont débouché sur des admissions. Une jeune fille, en attente de place en ESAT Transitionnel, est actuellement hébergée au foyer d'Espaly. Elle effectue un stage dans une entreprise sous la responsabilité de l'IME. Quand elle sera admise en ESATT, elle bénéficiera de l'orientation au foyer et quittera l'IME.

**Le SESSAD du Velay** est au complet : 28 inscrits pour 25 places théoriques et 5 en liste d'attente. Le travail est essentiellement conduit avec les classes d'ULIS\* du Clos de Corsac et de Jules Vallès. (\*Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, nouvelle appellation des UPI). 15 enfants et adolescents sont scolarisés dans ces structures et donc suivis par le SESSAD. Un aspect important de ces prises en charge : la découverte des métiers sur différents plateaux techniques d'apprentissage professionnel dans plusieurs établissements. Ce sont les éducateurs techniques qui conduisent cet accompagnement sur les différents sites.

**Annie Aldon est maintenant chef de service à temps complet du SESSAD.**

### L'IME les Cévennes :

**D**epuis la modification d'agrément de 2009, la capacité d'accueil est de 60 internes et de 9 demi-pensionnaires pour des 12/20 ans (60 internes et 24 demi-pensionnaires 14/20 ans auparavant). Au 15 septembre 2011, l'internat est complet et nous comptons 15 demi-pensionnaires. Pour ces derniers, nous effectuons une « descente en charge » progressive au rythme du départ des anciens. Nous avons une liste d'attente de 4 jeunes.

**N**ous avons deux jeunes en contrat d'apprentissage et une enfant scolarisée en classe de 6e SEGPA. Nous accompagnons tous les projets de scolarisation dans les établissements scolaires proposés par la MDPH, En quelques années nous sommes passés de 22 scolarisations dans les collèges et lycées à une seule à la rentrée de septembre 2011. Les jeunes scolarisés en SEGPA ou ULIS sont maintenant principalement suivis par les SESSAD. Parmi les jeunes orientés à l'IME, un nombre important a été scolarisé dans ces classes, mais l'orientation ne semblait pas adaptée par rapport à des troubles du comportement.

**Christian Chalindar a remplacé Annie Aldon, il est donc responsable de la formation mais il continue à assurer le service de suite à mi-temps.**

**C**omme chaque année, nous avons proposé en juillet et d'août 2011 plusieurs activités et séjours :

- un séjour itinérant en scooters et cyclomoteurs (1000 kms)
- un séjour « Randonnées dans les Volcans d'Auvergne »
- un séjour au festival de théâtre de rue à Chalon sur Saône
- une participation aux Musicales du Velay
- un séjour au festival Equi'Blues à Sainte Agrève
- un séjour en méditerranée

**C**es transferts sont des moments importants dans la vie de l'IME, le taux de participation ne faiblit pas d'une année sur l'autre et la diversité des thèmes proposés semble convenir aux enfants et à leurs familles.

